



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Lycée Général et Technologique  
Aristide BRIAND**

# **LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
N°5  
DU 27 JUIN 2022**

**2 RUE PIERRE SÉMARD  
C.S.73126 – 27031 EVREUX Cedex  
☎02.32.23.69.00\*📠02.32.23.69.20  
E.MAIL : 0270016W@ac-rouen.fr**

Nombre de membres titulaires : 30  
Nombre de présents titulaires : 19  
Quorum: 16

**Membres présents :**

**Membres de l'établissement siégeant de droit :** M. Jean-Michel DIOT, M. Donatien AMOUROUX, Mme Florence DAMERON, Mme Annie VOGEL, Mme Lila GHALI

**Représentant de la collectivité de rattachement :** Madame Emmanuelle TREMEL

**Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :** Mme Claire Espinasse, M. Benjamin GAUDRE, M. Bruno BOURGEOIS, Mme Alexandra FOSSEY, Mme Catherine BOUTTIER, Madame Viviane POSTEC

**Représentantes des personnels ATSS :** Mme Maryline BARGE, Mme Sophie DELABARRE, Mme Karine LECLERC,

**Représentants des parents d'élèves :**

M. Denis LEVEQUE, M Philippe BRENNETOT, Mme Marie-David GREGOIRE, M. Guillaume LELEDIER

**Membres excusés :**

Mme Caroline CASTELNAU, représentante de la commune

M. Arnaud MABIRE, représentant de EPN

Mme Pascale DELAFENETRE LUBAT, représentante des personnels d'enseignement et de l'éducation

M. Jacques DAVOUST, représentant des parents d'élèves

**Membres absents :**

M. NARANCITCH Camille, représentant de la collectivité de rattachement

M. Laurent DELANOE, Personne qualifiée

M Herwan COLOVRAY, Douaa AZEROUAL, Louna RODRIGUEZ-VEGAS, Mohamed SAID, Léo SALMON, représentants des élèves

<b><u>Nature des questions traitées :</u></b>	<b>Pages</b>
I - CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
II - LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	3-9
III - GRETA DE L'EURE	9
IV - BILAN DE L'ANNEE	10-11
V. QUESTIONS DIVERSES	11

La secrétaire de séance

Sophie DELABARRE



Monsieur le Proviseur, ouvre la séance à 17H40, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Il présente également les excuses des personnes empêchées.

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance. M<sup>me</sup> Sophie DELABARRE, membre élu, représentante des personnels ATSS, se porte volontaire.

Monsieur le Proviseur soumet l'ordre du jour à l'approbation des membres,

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

## **I - CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 28/04/2022**

Le procès-verbal de la séance du 28 avril 2022, transmis par voie électronique, est soumis aux voix pour approbation.

Monsieur le Proviseur sollicite les membres pour approbation du procès-verbal.

Votants : 19	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 19	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

**Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents. NT**

## **II - LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE**

### **A. CONVENTIONS – CONTRATS**

#### **1. Convention location de bouteille de gaz (laboratoires de sciences)**

Madame la Secrétaire Générale Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de recueillir l'autorisation de signer le renouvellement pour 5 ans du contrat avec la société AIR LIQUIDE pour la location d'une bouteille de gaz d'air synthétique pour les laboratoires de sciences. Montant total annuel : 367.85€ TTC.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 19	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**Acte n° 2022/111**

#### **2. Contrat d'entretien cuves de récupération des eaux pluviales**

Madame la Secrétaire Générale Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de recueillir l'autorisation de signer le contrat avec la société SVR Véolia pour l'intervention d'entretien des cuves turbosider de récupération des eaux pluviales, non engagées pour l'exercice 2022, mais nécessaire en raison des orages importants des dernières semaines, pour un montant total de 3 744€ TTC.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 19	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**Acte n° 2022/116**

#### **3. Contrat de maintenance des équipements de vidéo-protection**

Madame la Secrétaire Générale Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de recueillir l'autorisation de signer le contrat de maintenance des équipements de vidéo-protection installés en 2021 par la Région (6 caméras / 1 enregistreur à la loge) avec la société Axians Cegelec 3S. Ce contrat propose une mainte-

nance corrective avec intervention dans les 24h ouvrées et une visite préventive annuelle sur site. Le montant annuel s'élève à 930€ HT.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**Acte n° 2022/127**

#### **4. Convention concours d'officier de police judiciaire**

Madame la Secrétaire Générale Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de recueillir l'autorisation de signer la convention de mise à disposition de la salle de conférence pour l'examen d'Officier de Police Judiciaire les 11 et 12 octobre 2022, à titre gracieux compte tenu du partenariat avec le LP (stages des BPMS) et avec facturation des repas pris au service de restauration (selon les tarifs votés en CA et devis transmis par le lycée).

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**Acte n° 2022/110**

#### **5. Conventions d'hébergement collège H. Dunant**

Madame la Secrétaire Générale Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de recueillir l'autorisation de signer les 2 conventions d'hébergement pour 2 jours par semaine à la Demi-pension du collège Henri Dunant d'Évreux des élèves ci-dessous inscrites au lycée Aristide Briand :

SMYRNOVA Mariia du 6 mai au 6 juillet 2022

SKYBENKO Sofia du 28 mars au 6 juillet 2022

Dans le cadre du suivi des enseignements de Français Seconde langue dispensés le mardi et le jeudi de 11h30 à 13h30 et de 14h à 16h au collège Henri Dunant qui adressera la facture de restauration au lycée A. Briand.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**Acte n° 2022/114**

#### **6. Convention tripartite d'accueil d'un EANA en UPE2A**

Madame la Secrétaire Générale Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de recueillir l'autorisation de signer la Convention tripartite d'accueil d'un EANA en UPE2A du collège Henri Dunant d'Évreux concernant l'élève SMYRNOVA Mariia du 6 mai au 6 juillet 2022, dans le cadre du suivi des enseignements de Français Seconde langue dispensés le mardi et le jeudi de 11h30 à 13h30 et de 14h à 16h au collège Henri Dunant.

SKYBENKO Sofia du 28 mars au 6 juillet 2022

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**Acte n° 2022/115**

#### **7. Convention université populaire**

Madame la Secrétaire Générale Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de recueillir l'autorisation de signer le renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux pour accueillir l'Université Populaire d'Évreux à titre gracieux le vendredi soir de 18h à 21h, une fois par mois (hors périodes d'examens et de concours), en salle de conférence pour la tenue de conférences. Cette association est représentée par Mme

Dominique Pourrier Jouault, en tant que Présidente. Les dates planifiées pour les prochaines conférences sont : 14 octobre, 25 novembre, 9 décembre 2022.

Cette convention sera renouveler par tacite reconduction jusqu'en 2024/2025 sauf dénonciation de l'une des deux parties.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**Acte n° 2022/112**

### **8. Convention opération « école ouverte »**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de recueillir l'autorisation de signer la convention « Ecole ouverte » pour les opérations Ecole ouverte et Vacances apprenantes reconduction du projet sur l'été 2022 et l'année scolaire 2022/2023. Cette opération interministérielle propose aux jeunes des zones urbaines et rurales défavorisées, un programme d'activités éducatives : scolaires, culturelles, sportives et de loisirs pendant les vacances scolaires, les mercredis et samedis durant l'année scolaire. Cette opération permet une meilleure intégration de ces élèves dans l'environnement scolaire et favorise les apprentissages fondamentaux. Elle facilite la poursuite d'études en préparant à une meilleure insertion professionnelle. L'IFPRA de l'Académie de Normandie, en tant qu'organisme gestionnaire désigné par le Recteur, est chargé du portage financier de cette opération pour les crédits de rémunération.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**Acte n° 2022/113**

### **9. Convention intégration apprentis IFPRA**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de recueillir l'autorisation de signer la convention avec l'IFPRA pour objet la mise en œuvre de la formation en alternance d'apprentis en intégration au sein du lycée Aristide Briand. Cette convention organise les dispositions financières en matière de gestion des frais de restauration et d'hébergement ainsi que le remboursement des frais de déplacement des formateurs pendant les visites en entreprises.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**Acte n° 2022/128**

### **10. Projet convention de partenariat avec l'association Particules**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de proposer le projet PARTICULES avec l'association Particules et le MICROLYCEE pour la réalisation d'ateliers audiovisuels de 20h sur l'année 2022/2023 pour un montant total de 1600€ TTC. Le lycée met à disposition les locaux nécessaires.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**Acte n° 2022/126**

### **11. Contrats de recrutement des AED (assistants d'éducation)**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de recueillir l'autorisation de recruter des assistants d'éducation pour l'année scolaire 2022-2023, dans la limite de la dotation en ETP transmise par le Rectorat (10.5 ETP pour le LGT).

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**Acte n° 2022/107**

## **B. REGLEMENT INTERIEUR ET TARIF**

### **1. Tarif SRH**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable informe les membres du conseil d'administration que cette année la Région a modifié les tarifs de restauration et d'hébergement, ils sont applicables au 1er septembre 2022 pour l'année scolaire. Il n'y a pas eu d'augmentation depuis 2018. Les forfaits annuels proposés sont désormais basés sur **32 semaines**, soit pour l'année scolaire 2022-2023 jusqu'au vendredi 9 juin 2023 inclus. Au-delà des 32 semaines, les familles pourront continuer à bénéficier du service de restauration en payant les repas réellement consommés au tarif ticket. Pour les internes, le montant unitaire correspondant au forfait choisi continue de s'appliquer au-delà des 32 semaines. A compter de la rentrée scolaire 2022, le tarif ticket applicable sera de **4,10 €** sur l'ensemble du territoire normand. L'objectif étant de prendre en compte l'augmentation générale des dépenses liées à la production des repas, au niveau alimentaire avec les objectifs fixés par la loi Egalim et les coûts de viabilisation.

A cette occasion, une information est faite par la représentante de la collectivité territoriale concernant la proposition d'augmentation des tarifs commensaux, qui sera présentée lors de la commission permanente régionale de juillet, applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 6

Bulletins nuls : 0

Pour : 9

Contre : 4

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents NT***

**Acte n° 2022/120**

### **2. Tarifs divers**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration concernant la modification des tarifs pratiqués par l'établissement et applicables au 27 juin 2022 en fonction de l'évolution des tarifs fournis par la Région, ainsi que la location des draps qui passe à 50€, la caution d'internat qui passe à 90€, cafés et autres prestations proposées par le lycée. Voir la grille fournie ci-joint

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents NT***

**Acte n° 2022/108**

### **3. Règlement intérieur du SRH**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration concernant la modification du règlement du Service de Restauration et d'Hébergement suite aux nouveaux tarifs fournis par la Région et applicables à la rentrée de septembre 2022. Les modifications effectuées sont les suivantes :

- le tarif au ticket pour la prestation est de 4.10€ par repas pour les élèves. Les forfaits de demi-pension et internat ont aussi évolués et sont calculés sur 32 semaines (jusqu'au 9 juin 2023).
- L'inscription à l'internat, dans la limite des places disponibles, est soumise à l'accord du chef d'établissement et valable pour la durée de l'année scolaire. Elle n'est possible qu'avec paiement au forfait.
- Les tarifs de caution d'internat et de location des draps ont été modifiés aussi.

La mise en place de la réservation des repas sera expérimentée à partir du 1er septembre 2022 pour les élèves inscrits à la prestation. Ils devront réserver leur repas au plus tard avant 9h le jour même afin de fournir des effectifs réalistes au service de restauration, proposer un meilleur accueil au service de restauration et réduire le gaspillage alimentaire au quotidien.

Les élèves qui n'auront pas réservé et qui souhaitent déjeuner devront attendre la fin du service à 13h pour pouvoir déjeuner. Dans ce cas, le choix des plats ne sera pas garanti.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 1

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents NT***

**Acte n° 2022/121**

## **C. DBM – DO – remise gracieuse**

### **1. DO et DBM**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration pour les DBM suivantes :

- ✚ **DBM N° 7 pour vote** : avec prélèvement sur fonds de roulement pour deux remises gracieuses de créances de 279,06€ suite à une erreur (constatée à tort) et pour un montant de 143.85€ en raison d'une erreur de facture. Montant total = 422.91€
- ✚ Madame la Secrétaire Générale Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de recueillir l'autorisation de faire une DBM pour procéder à plusieurs travaux d'entretien bassins de rétention des eaux pluviales (4 000€ TTC) et le remplacement des fusibles lors de l'intervention d'entretien et de maintenance des TGBT à hauteur de 2 000€ TTC.

Cette proposition est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**Acte n° 2022/131**

## **D. Validation des conventions liées a l'occupation de logements.**

### **1. Logements de fonction COP**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin d'obtenir l'autorisation de renouveler pour 2022/2023 les Conventions d'Occupation Précaire, sous réserve d'obtention de la dérogation à l'obligation de loger des personnels logés en NAS, avec une évolution du montant des loyers (qui n'ont pas été augmentés depuis 2019) correspondant à l'indice de référence de l'INSEE pour les COP déjà existantes :

- M. Guyot JérémY (pavillon T3 65 m2 = 452 €)
- Mme Gérard (F3 au RDC du K1\_72 m2 = 465 €)
- M. Pérez (F3 au 1er étage du K1\_72 m2 = 465 €)
- Mme BERBEY (F3 au 1<sup>er</sup> étage du K2\_72 m2 = 465 €)
- celle pour 3 assistants de langues (bâtiment H T4) à partir de fin septembre 2022
- Mme Legros, (F4 1er étage du Bâtiment H (T4= 546 €)
- Mme Leclerc ( F5 RDC Bât E 116m2 =670 €)

Le montant des charges mensuelles est réévalué de 10 € par mois par rapport au montant de l'an passé afin de faire face à l'augmentation des coûts de viabilisation et éviter de réclamer aux locataires une somme trop importante lors de la régularisation des charges.

En revanche il n'y a pas de modification de la répartition actuelle des logements attribués en NAS par rapport aux fonctions des personnels susceptibles d'être logés dans le cadre de leurs missions.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents NT***

**Acte n° 2022/130**

## **E. SORTIES LGT**

### **1. Sorties et voyages**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin d'obtenir l'autorisation pour la SORTIE FACULTATIVE DE M PEREZ à l'opéra de ROUEN pour le spectacle « Rigoletto » le 27 septembre 2022. La participation des familles est 5 € par élève.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 19	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

#### **Acte n° 2022/118**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin d'obtenir l'autorisation pour valider le projet de sortie de cohésion pour 45 élèves du MICROLYCEE à l'ACROFOREST de BROSVILLE le 30 septembre 2022 organisée par Mme Rauscher pour un montant total de 1395€.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 19	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

#### **Acte n° 2022/119**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin d'obtenir l'autorisation pour renouveler le marché transport en cours qui arrive à échéance le 31 décembre 2022 par un nouvel appel d'offre pour assurer le transport des sorties scolaires avec une nouvelle grille tarifaire en fonction des horaires.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 19	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

#### **Acte n° 2022/125**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin d'obtenir l'autorisation pour valider le projet de VOYAGE A BOLOGNE en Italie du 6 au 12 février 2023 organisé par Mme Espinasse et Mme Ghinassi pour 48 élèves (latinistes et italophones) et 4 accompagnateurs. L'objectif est de valider le projet afin de lancer les appels d'offres pour les marchés et contrats auprès des différents organismes et pour pouvoir établir le budget ainsi que la participation des familles et de l'EPLÉ.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 19	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

#### **Acte n° 2022/123**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin d'obtenir l'autorisation pour valider le projet de Voyage à TAIWAN organisé par Mme DUCLOS du 10 au 21 AVRIL 2023. Nombre de PARTICIPANTS 20 élèves de Terminales voir de classes de Premières. Mme DUCLOS, professeur de chinois au lycée présente en visioconférence les objectifs de cet échange linguistique et culturel, qui pourra être pérennisé à l'avenir. Une aide financière du gouvernement de Taïwan et une de la DAREIC du Rectorat est envisagée afin de réduire le coût de participation pour les familles.

Deux accompagnateurs. Participation des familles fixée pour le moment à 1 232.50€ avec la possibilité de proposer un échéancier de versement.

Un représentant des personnels enseignants demande si le coût du passeport et du visa a été pris en considération dans le montant total.

Le budget prévisionnel en pièce jointe permet d'organiser les différents marchés, contrats et conventions pour organiser le voyage.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**Acte n° 2022/124**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin d'obtenir l'autorisation pour valider le projet organisé par M PUCELLE, professeur de lettres classiques pour l'intervention de M. MASSON, cinéaste et poète, dans le cadre des ateliers écriture pour deux sessions de 15 élèves volontaires prévu en septembre 2022. Le montant total de l'intervention est de 273 euros.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**Acte n° 2022/117**

## **F. REGLEMENT INTERIEUR**

M. Le Proviseur présente les modifications effectuées concernant le règlement intérieur du LGT, du LP et du micro-lycée pour la rentrée 2022.

Les élèves ne doivent pas emprunter l'accès par l'impasse Rohaux (sauf autorisation spéciale pour motif de santé) Le terme apprentis s'ajoute aux autres usagers de l'établissement pour rappeler qu'ils sont soumis au même titre que les autres élèves du lycée au règlement intérieur. D'autres informations obsolètes ont été retirées car elles n'ont plus lieu d'être.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 19

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**Acte n° 2022/ 122**

## **III. GRETA DE L'EURE**

### **A. RESSOURCES HUMAINES**

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour M. le Proviseur de procéder à l'avancement de carrière ou modifier les quotités pour l'année 2022 selon le tableau joint ainsi qu'aux remplacements ou aux recrutements nécessaires. Actuellement, le GRETA portes de Normandie représente 220 salariés.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 6

Bulletins nuls : 0

Pour : 13

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à la majorité des membres présents NT***

**Acte n° 2022/109**

### **B. Adhésion d'établissements au GRETA Portes de Normandie**

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin d'obtenir l'autorisation pour le Lycée professionnel Aristide Briand, le lycée Louise Michel de Gisors et le Lycée professionnel Modeste Leroy d'adhérer au GRETA PN.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19

Abstentions : 6

Bulletins nuls : 0

Pour : 13

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

***L'autorisation est adoptée à la majorité des membres présents NT***

**Acte n° 2022/129**

### C. DBM GRETA

Madame la Secrétaire Générale - Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration pour les DBM suivantes :

- 👇 **DO pour information et DBM N° 3 pour vote** : décisions de l'ordonnateur concernant des modifications de lignes budgétaires et une DBM pour vote avec prélèvement sur fonds de roulement pour

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19    Abstentions : 6

Bulletins nuls : 0

Pour : 13                      Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

*L'autorisation est adoptée à la majorité des membres présents T*

Acte n° 2022/132

## IV. BILAN DE L'ANNEE

M. Le Proviseur présente le bilan de l'année scolaire avec les chiffres suivants :

FSL : 5 commissions. 41 élèves aidés pour un montant total de 5736 €.

Absentéisme : un taux d'absentéisme de 63.66% liées à la santé et 13.31% d'absences injustifiées

Punitions et sanctions :

- 666 retenues
- 458 exclusions de cours principalement une classe de 1ère STMG
- 84 exclusions temporaires
- 11 conseils de disciplines

Le Projet d'établissement comporte 4 axes :

- 1- Favoriser un climat scolaire serein et propice aux apprentissages
- 2- Persévérance scolaire : réussir en tant que lycéen
- 3- Favoriser l'ambition
- 4- Construire un parcours culturel de la 2de au post bac

Solidarité et EDD :

- Formation des éco-délégués
- Projet CUBE.S avec la Région
- Actions recyclage et lutte contre gaspillage
- Actions solidarité (ID vêts, Sakado, Restos cœur, ACF)
- Actions environnementales (clean walk académique)

Ouverture du lycée à l'International avec divers projets en cours et à venir :

- Echange avec un établissement australien (réalisé)
- Echange avec un lycée italien (nouvellement validé)
- Echange avec un lycée espagnol (en cours de recherche)
- Echange avec un lycée allemand (en pause actuellement)
- Voyage à Taïwan visant à déboucher sur un échange (projet)
- Demande d'accréditation Erasmus + scolaire (en cours)
- Charte Erasmus + enseignement supérieur

Concernant l'orientation en fin de seconde, 71.75% des élèves ont choisi une 1<sup>ère</sup> générale. En physique-chimie à la rentrée, deux groupes seront en moins au niveau de la spécialité, en SES un groupe supplémentaire ainsi qu'en arts plastiques, en AMC et en LLCE. Pour finir en SVT, on note la diminution d'un groupe.

En ce qui concernant les affectations, à ce jour 420 élèves sont affectés en 2<sup>nde</sup>, 18 demandes d'arrivée de l'extérieur dont 7 au titre de la spécialité Arts plastiques et 140 élèves en 1<sup>ère</sup> STMG.

## **V – QUESTIONS DIVERSES**

Présentation du projet de réaménagement pour la sécurisation du parking.

2 demandes de dotations pédagogiques pour les enseignements de sciences ont reçus un avis favorable de la collectivité régionale. Le versement de la subvention sera voté lors d'une prochaine commission permanente régionale.

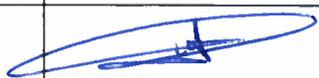
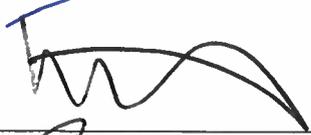
**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30**

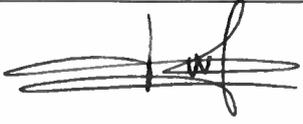
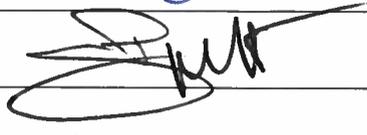
**LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE**

**ARISTIDE BRIAND EVREUX**

**Le Lundi 27 juin 2022**

NOM PRENOM	Fonctions	EMARGEMENT
M. DIOT Jean-Michel	Proviseur	
M. AMOUROUX Donatien	Proviseur Adjoint	
Mme DAMERON Florence	Agent Comptable	
Mme VOGEL Annie	DDFPT	
Mme GHALI	CPE	
M. NARANCITCH Camille	Représentant de la collectivité de rattachement	-
Mme TREMEL Emmanuelle	Représentante de la collectivité de rattachement	
Mme CASTELNAU Caroline	Représentante de la Commune	Ecosée.
M. MABIRE Arnaud	Représentant de EPN	Ecosé.
M. DELANOE Laurent	Personnalité qualifiée	-
Mme LAGOUANELLE Cécile	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	Remplacant M. Bourgeois 
M GAUDRE Benjamin	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme ESPINASSE Claire	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme POSTEC Viviane	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme FOSSEY Alexandra	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme DELAFENETRE LUBAT Pascale	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	Ecosée.
Mme BOUTTIER Catherine	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme BARGE Maryline	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
Mme DELABARRE Sophie	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	

Mme LECLERC Karine	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
M LEVEQUE Denis	Représentant des parents d'élèves	
Mme MAROT Anne	Représentante des parents d'élèves	
M. DAVOUST Jacques	Représentant des parents d'élèves	Excuse 
Mme GREGOIRE Marie-David	Représentante des parents d'élèves	
M. BRENNETOT Philippe	Représentant des parents d'élèves	
COLOVRAY Herwan	Représentant des élèves	
AZEROUAL Douaa	Représentant des élèves	
RODRIGUEZ-VEGAS Louna	Représentant des élèves	
SAID Mohamed	Représentant des élèves	
SALMON Léo	Représentant des élèves	
<b>SUPPLEANTS</b>		
Mme PIEL Alexandra	Représentante de la collectivité de rattachement	
Mme BAKI Gisèle	Représentante de la collectivité de rattachement	
Mme LEON Patricia	Représentante de la Commune	
M ERRAMMACH Youssef	Représentant de la Commune	
Mme MOUSSTAMIRE	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M LE BRAS	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
MME FOUESNEL	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
MME COULANGEON	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M BOURGEAIS	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
M CARETTE	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
M BOULET	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
MME BRAZ	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
MME POREE	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	

MME DELAHAYE	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
MME MOINE	Représentante des parents d'élèves	
MME ROSSIGNOL	Représentante des parents d'élèves	
MME MALLET	Représentante des parents d'élèves	
M LELEDIER	Représentant des parents d'élèves	
MME BIYOUNDOUDI LEGRAND	Représentante des parents d'élèves	
M LOPES VENANCIO LAMBIN	Représentant des élèves	
MME BAH	Représentante des élèves	
MME BENTALHA	Représentante des élèves	
MME LEMARIE	Représentante des élèves	
M FERNANDEZ LOPEZ	Représentant des élèves	